



Repas de Gala

Le comité d'organisation a prévu un repas de Gala le **vendredi 28 août à 19h30** pour le Championnat Philhainaut'26.

Le repas se déroulera dans l'établissement sélectionné, qui est le :

LA FERME DU COQ

Boulevard du coq 447

7100 Saint-Vaast

Vous trouverez sur le site, une vidéo montrant l'établissement retenu : <https://www.fermeducoq.be/>

Le prix du menu retenu est de ;

- 80,00 € par personne.

Dans ce prix est inclus :

Apéritif :	Les bulles de Philhainaut'26
Entrée froide :	E1 Les lingots de saumon norvégien, mariné soja, Wakamé, émulsion de Wasabi. E2 Le carpaccio de bœuf Irlandais huile fumée, copeau de Pecorino, Mizuna
Entrée Chaude :	E3 Les noix de Saint-Jacques confites au beurre doux. E4 Les asperges blanches façon lardières, beurre blanc
Plat :	P1 La Darne de saumon rôti au Saté de Chine, wok de légumes façon Thaï, riz complet. P2 La Dodine de pintade, crème de curcuma, trio de carottes, mousseline de pommes de terre
Dessert :	D1 L'aumônière de pommes caramélisées au Calvados. D2 Le crottin de Chavignol, miel et thym, pain d'épices.
Café :	Le Prince Noir Le Thé (Infusion au choix)

Vins accompagnant les plats ainsi que boissons soft sont inclus.

Président : PÉTERS Bernard – Rue des Combattants, 82 – 7730 NÉCHIN – +32 69-35.10.53 – bernardpeters@scarlet.be

Secrétaire Général : GUYAUX Jean-Claude – Rue de Lombardie, 5 – 7100 SAINT-VAAST – +32 475.86.74.56 – philhainaut26@gmail.com

Trésorier : DELOGE Philippe – Rue de la place, 24 – 1495 MARBAIS – +32 71-87.94.00 – delogephil@gmail.com

Compte bancaire : ARGENTA

IBAN : BE03 9790 8133 2784

BIC : ARSPBE22

Document d'inscription au repas de Gala

A renvoyer avant le 07 août 2026

Jean-Claude Guyaux - Rue de Lombardie, 5 - 7100 Saint-Vaast

philhainaut26@gmail.com

Norm:

Prénom :

Adresse (rue et n°) :

Code Postal :

Localité:

Adresse E-mail :

Numéro de téléphone mobile :

Réservation de :

- Nombre de repas : personnes

Pour un total de,00 Euro sur le compte de **Philhainaut'26**

Choix des plats :	X Entrée froide	(E1)
	X Entrée froide	(E2)
	X Entrée chaude	(E3)
	X Entrée chaude	(E4)
	X Plat 1	(P1)
	X Plat 2	(P2)
	X Dessert 1	(D1)
	X Dessert 2	(D2)

Votre réservation sera rendue définitive au reçu de votre versement sur le compte ;

IBAN : BE03 - 9790 - 8133 - 2784 BIC : ARSPBE22

Après réception du paiement, vous recevrez une confirmation attestant la réservation et le paiement. (sans cette attestation, le repas ne sera pas confirmé).

Merci de renvoyer ce document au Secrétariat Général. (voir adresse ci-dessous).

En aucun cas, les organisateurs ni la fédération ne pourront être rendu responsables d'un désagrément, vol de matériel ou autres dégâts qui auraient lieu dans l'établissement ni sur le trajet aller et retour vers l'établissement.

Date :

Signature :

Président : PÉTERS Bernard – Rue des Combattants, 82 – 7730 NÉCHIN – +32 69-35.10.53 – bernardpeters@scarlet.be

Secrétaire Général : GUYAUX Jean-Claude – Rue de Lombardie, 5 – 7100 SAINT-VAAST – +32 475.86.74.56 –

philhainaut26@gmail.com

Trésorier : DELOGE Philippe – Rue de la place, 24 – 1495 MARBAIS – +32 71-87.94.00– delogephil@gmail.com

Compte bancaire : ARGENTA

IBAN : BE03 9790 8133 2784

BIC : ARSPBE22